



- 1 Lundi 3 mars à 18h30, avec M. Cyril Mizrahi**  
Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées – CDPH en lien avec les deux sujets suivants : autodétermination et inclusion.



- 2 Samedi 15 mars de 9h à 12h30, avec Mme Catherine Agthe Diserens**  
Enfance, puberté et adolescence (jusqu'à 20 ans).



- 3 Samedi 15 mars de 13h30 à 17h, avec Mme Catherine Agthe Diserens**  
Jeune âge adulte et années de « vie adulte » (au-delà de 20 ans).



- 4 Mardi 1er avril à 18h30, avec Me William Monnier**  
Questions de droit successoral pour les familles dont un membre est atteint d'un handicap mental.



- 5 Mardi 15 avril à 18h30, avec M. Xavier Angus**  
Prévenir l'émergence des comportements dévifs : mieux comprendre pour mieux accompagner.



- 6 Samedi 17 mai de 9h à 12h30, avec Mme Catherine Agthe Diserens**  
Vie affective, intime et sexuelle.



- 7 Jeudi 22 mai à 18h, avec Mme Laetitia Probst**  
Maladie, perte, mort et deuil.



- 8 Jeudi 12 juin à 18h30, avec M. Daniel Sturchio**  
Contribution d'assistance.



- 9 Jeudi 18 septembre à 18h30, avec Mme Caroline Schlunke**  
Changements financiers lors du passage à la retraite pour bénéficiaires rente AI.



- 10 Lundi 13 oct. de 13h30 à 17h, avec Mme Manon Masse**  
De la bien à la maltraitance en établissement socio-éducatif : représentation de la maltraitance, définitions, facteurs de risques et de protection (partie 1).

**Lundi 10 nov. de 13h30 à 17h, avec Mme Manon Masse**

De la bien à la maltraitance en établissement socio-éducatif : recevoir une confiance, reconnaître la maltraitance, identifier les actions de prévention à mener en tant que proche (partie 2).



- 11 Jeudi 20 nov. à 18h30, avec une personne d'insieme-Genève**  
Atelier contribution d'assistance.



- 12 Jeudi 4 déc. à 18h30, avec une personne du TAPE**  
Curatelle (choix du curateur / rôle des proches en cas de curatelle ou de co-curatelle / position des curateurs vis-à-vis des institutions).

### Pour qui ?

Pour tous les membres d'insieme-Genève prioritaires pour l'inscription. Si des places sont encore disponibles, les parents non-membres pourront également y participer moyennant une contribution.



### Quand s'inscrire ?

Nous vous encourageons à vous inscrire dès maintenant. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à 1 semaine avant la conférence selon la disponibilité des places.

### Comment s'inscrire ?

- En ligne : via notre site web <https://www.insieme-ge.ch/news/formations-2025>
- Par e-mail ou par téléphone : en indiquant le numéro de formation et le nombre de personnes qui vont participer à chaque formation